

de la baisse constante du niveau des eaux surtout en ce qui concerne les industries du tourisme et de la marine marchande, de sorte qu'il est impossible de juger des avantages qu'on obtiendrait en améliorant la réglementation des niveaux d'eau du réseau.

Recommandation:

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étudie la possibilité d'instituer une étude sur les pertes subies par le Canada et les États-Unies par suite du bas niveau des eaux et les avantages qu'il y aurait pour les deux pays si les eaux étaient maintenues à des niveaux constants.

- f) Le Comité a été très frappé par le témoignage rendu par les organisations de tourisme sur les pertes considérables qu'elles subissent.

Recommandation:

Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étudie dans le détail les problèmes de l'accès aux voies d'eaux des intérêts riverains concernés.

6. Le Comité soumet le présent rapport à titre provisoire et recommande qu'il soit reconstitué pendant la prochaine session afin de poursuivre les audiences et les délibérations sur la question générale des niveaux d'eau des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent en portant son attention tout particulièrement au problème de la coordination au sein du gouvernement fédéral entre ce dernier et les gouvernements provinciaux et entre les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Le Comité tient à exprimer ses remerciements aux secrétaires du Comité, M. Marcel Roussin et M^{lle} Gabrielle Savard, aux membres de la Division des comités, aux autres membres du personnel de la Chambre des communes et à toutes les personnes qui ont témoigné ou qui ont aidé d'autres façons le Comité dans l'accomplissement de son travail.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages appropriés (*fascicules n^{os} 1 à 10 inclusivement*) seront déposés.

Respectueusement soumis,

Le président,
OSIAS J. GODIN